

avocats en ont un ? (moins exorbitant serait mieux.....) qui guérirait d'un coup la plaie hideuse du rabais, éloignerait des confrères la tâche souverainement désagréable d'être appelés dans la boîte aux témoins, pour déclarer que les honoraires demandés sont justes, et donnerait aux médecins la certitude d'être payés sans recourir à la justice, et aux patients celle de ne pas être surchargés.

Comme nous avons à donner nos soins aux riches et aux pauvres, il serait de toute justice que nous eussions un tarif **MAXIMUM** et un tarif **MINIMUM**. Le journalier et l'artisan ne peuvent pas et ne doivent pas payer autant que le riche négociant. Il serait entendu qu'aucun médecin ne devrait charger moins que le tarif **MINIMUM**. Pour cela, on fixera un tarif **MINIMUM** à la portée de toutes les bourses. Quant au tarif **MAXIMUM**, il devrait être basé sur les moyens de la généralité des gens réputés "à l'aise." Si les confrères pratiquant au milieu des millionnaires ne trouvent pas ce tarif **MAXIMUM** assez élevé, que n'ont-ils des retenues, comme les avocats en ont, par exemple ? c'est chose facile.

Si, une bonne fois, nous arrivions à nous entendre et comprendre qu'il est ridicule de pratiquer, sans une rémunération suffisante, celle de toutes les professions libérales qui demande les plus grands sacrifices d'argent, et dont l'étude seule, sans compter les instruments de chirurgie ni les médicaments, exige que chaque étudiant se saigne d'une petite fortune bien rondelette ! N'avez-vous pas remarqué que tous ceux à qui vous avez donné vos soins pour un prix dérisoire, vous ont, à de très rares exceptions près, tourné le dos pour aller demander à un autre confrère des traitements qu'on leur a fait grassement payer ?

On m'objectera peut-être que les avocats ont un tarif uniforme, et que les médecins, eux aussi, devraient n'avoir qu'un tarif. A cela je réponds que je m'explique pourquoi messieurs les avocats ont un tarif uniforme. C'est qu'en général ils ont à traiter avec des personnes dont les intérêts en litige sont plus ou moins considérables, mais toujours suffisants pour répondre à leurs exigences. Mais pour nous, il s'agit de questions de santé, de vie ou de mort. Quelque soit celui qui nous appelle à son secours, riche, pauvre, mendiant ou seigneur, nous y volons, sans savoir comment ni par qui nos services seront récompensés !

Voici mon projet, dans les grandes lignes. J'espère que les confrères qui s'intéressent aux succès de notre belle profession voudront bien, soit par la voie des journaux de médecine, soit autrement, me dire ce qu'ils en pensent.